

LE SIAO

LOIRE

OBSERVATOIRE

**TYPOLOGIE DES PUBLICS SOLLICITANT
LE SIAO INSERTION**

Note d'observation du SIAO 42

Juillet 2021



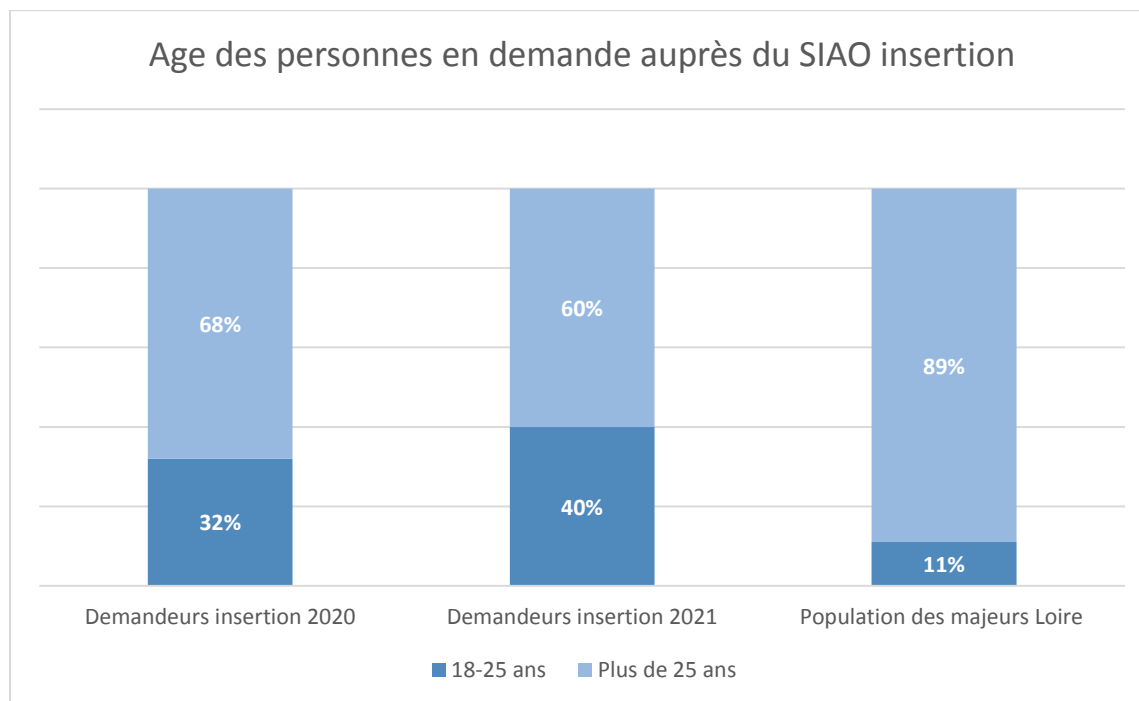
Cette étude sur la typologie des publics en demande auprès du SIAO insertion a été réalisée dans le cadre du séminaire du 2 juillet 2021 pour la préparation d'une feuille de route pluriannuelle sur la requalification de l'offre d'hébergement – logement accompagné.

Elle a pour objectif de faire ressortir les profils les plus représentés parmi les personnes qui réalisent une demande d'hébergement – logement auprès du SIAO insertion afin d'amorcer des réflexions sur l'adaptation des dispositifs actuels dans le département. Ainsi, il n'a pas pour vocation à retracer l'entièreté et la finesse de chaque situation.

Les données utilisées pour produire ce document sont celles dont disposait le SIAO au 1^{er} juin 2021 pour les cinq premiers mois de l'année (1^{er} janvier – 31 mai 2020). Contrairement à l'urgence, le SIAO est en capacité de produire des données sur toutes les personnes en demande et pas seulement sur les personnes orientées. Au 1^{er} juin 2021, le SIAO insertion avait reçu **462 demandes** de personnes différentes.

L'âge et le genre :

La surreprésentation des jeunes de 18 à 25 ans parmi les demandeurs auprès du SIAO insertion se vérifie en 2021 puisqu'ils représentent 40% des demandeurs contre 11% de la population des majeurs. On observe même une hausse significative de 8 points sur les cinq premiers mois de l'année par rapport à 2020, tendance qui devra être confirmée à la fin de l'année.



Lecture : Sur les cinq premiers mois de 2021, 40% des demandeurs auprès du SIAO insertion avaient entre 18 et 25 ans inclus.

Une note d'observation spécifique sur le public jeunes a été rédigée à partir des données de l'année 2020 et revient plus en détails sur les caractéristiques de ce public.

En ce qui concerne le genre, on observe une surreprésentation des hommes (66% des personnes en demande contre 48% de la population ligérienne), de façon similaire aux publics qui sollicitent l'urgence. Si l'objet de ce document n'est pas de rentrer dans une analyse fine et approfondie de la précarité au prisme du genre, il pourra cependant être intéressant de croiser ces observations avec des analyses actuelles sur l'invisibilisation des femmes précaires et notamment des femmes sans-abri¹.

¹ Liste non exhaustive :

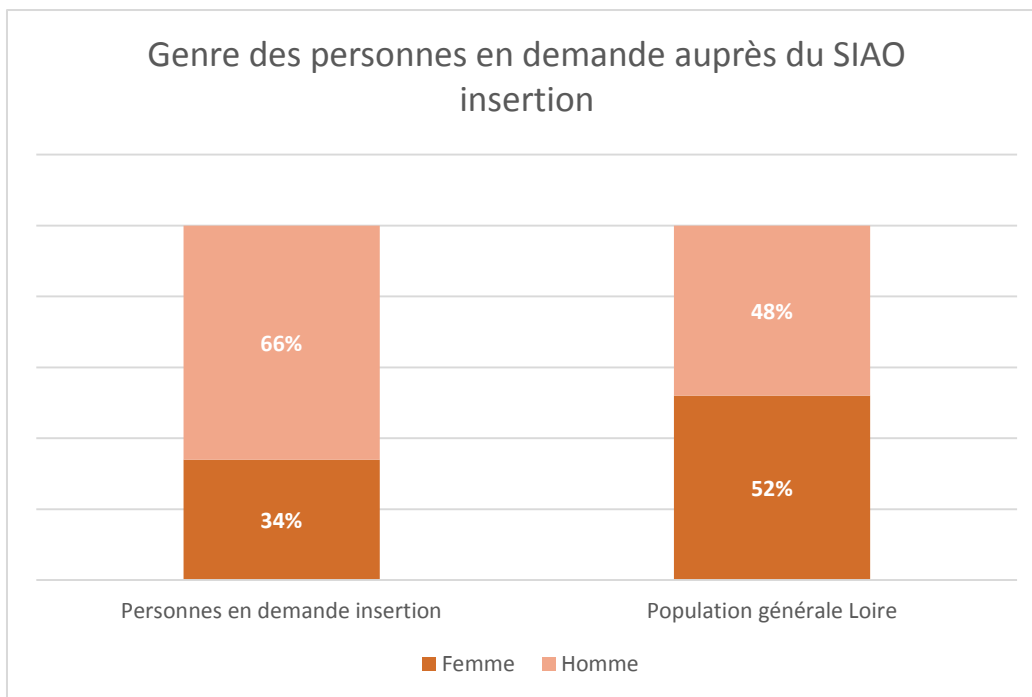
Boinot Karine, « Femmes sans abri. Précarité asexuée ? », *VST - Vie sociale et traitements*, 2008/1 (n° 97), p. 100-105.

Lanzarini Corinne, « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, 2003/2 (n° 35), p. 95-115.

Marcillat Audrey, *Femmes sans-abri à Paris. Étude du sans-abrisme au prisme du genre*. Dossier d'études CNAF N° 170, 2014/02, pages 123p

Marpsat Maryse. Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri. In: *Population*, 54^e année, n°6, 1999. pp. 885-932

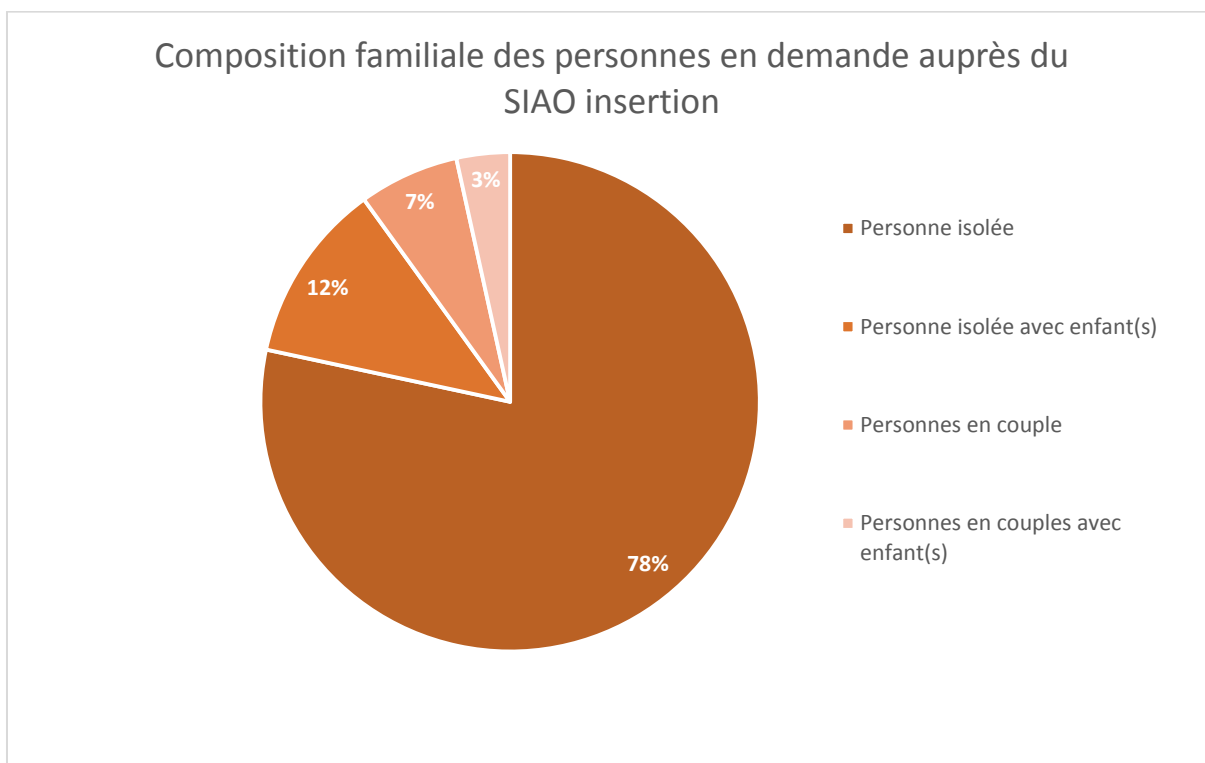
Maurin Marine. Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 138-149



Lecture : Sur les cinq premiers mois de 2021, les hommes représentent 66% des personnes en demande auprès du SIAO insertion.

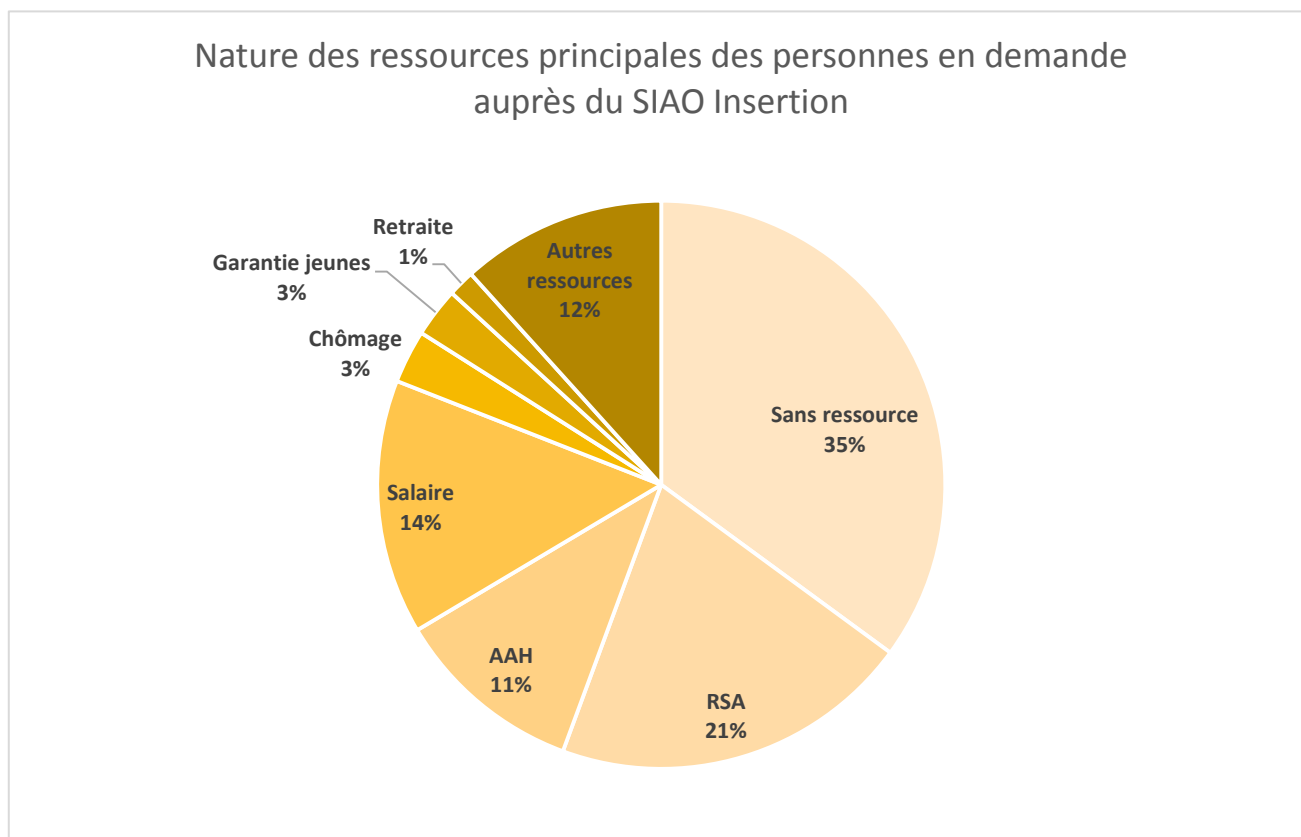
La composition familiale :

Si la majorité des demandeurs sont des personnes isolées (hommes comme femmes), 15% des demandes concernent tout de même des personnes, seules ou en couple, accompagnées d'enfant. Cet élément se doit aujourd'hui d'être pris en compte dans une dynamique de requalification de l'offre d'hébergement-logement notamment au regard de l'accompagnement qui peut être proposé.



Lecture : Sur les cinq premiers mois de 2021, 78% des demandeurs auprès du SIAO insertion sont des personnes isolées.

Les ressources :



Lecture : Sur les cinq premiers mois de 2021, 21% des personnes en demande auprès du SIAO insertion bénéficiaient du RSA comme ressource principale au moment de leur demande.

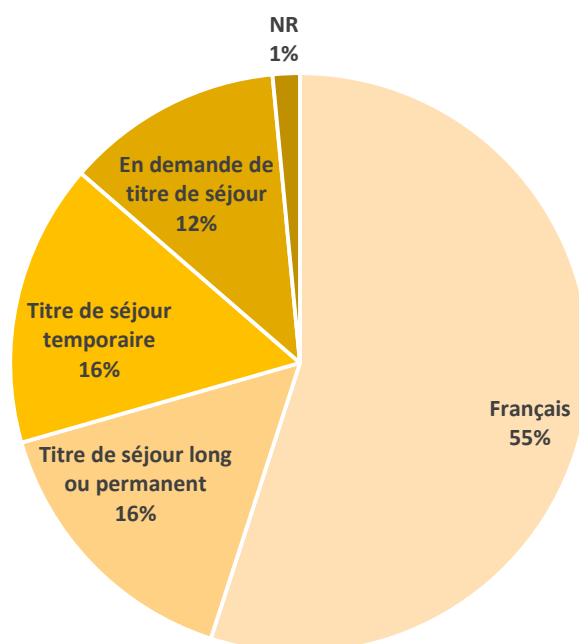
Si 65% des demandeurs auprès du SIAO insertion disposent de ressources, quoique faibles pour la plupart, au moment du dépôt de leur demande, il ne faut pas oublier que 35% d'entre eux déclarent ne disposer d'aucune ressource. Il est important de prendre en compte cette réalité pour la mise en œuvre de la politique publique du Logement d'Abord.

La nationalité et la situation administrative :

55% des demandeurs auprès du SIAO insertion sont de nationalité française tandis que 43% sont ressortissants d'un pays extra-européen. La très faible proportion de demandeurs européens s'explique par la règle en vigueur au sein du SIAO insertion : les ressortissants issus de pays européens sont acceptés s'ils ont des ressources.

Parmi les ressortissants des pays extra-européens, toutes les personnes disposent a minima d'un récépissé de demande de titre de séjour qui ne leur ouvre pas forcément un droit au travail. En effet, sur les 55 personnes concernées par la demande de titre de séjour, 22 (soit 40%) ont un droit au travail.

Situation administrative des personnes en demande auprès du SIAO insertion



Lecture : Sur les cinq premiers mois de 2021, 16% des demandeurs auprès du SIAO insertion disposait d'un titre de séjour temporaire.

Zoom sur des publics particuliers :

Deux notes d'observation supplémentaires ont été rédigées sur des publics particulièrement représentés au sein des demandeurs du SIAO insertion :

- Les jeunes de 18 à 25 ans : pour lesquels l'absence de ressource est une problématique récurrente dans l'orientation sur des dispositifs d'insertion ; dont une proportion importante est issue de parcours liés à l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Les personnes avec des troubles de santé psychiatrique : une réalité difficile à saisir statistiquement mais qui a fait l'objet d'un premier questionnaire auprès des structures d'hébergement-logement suite à la remontée de nombreuses difficultés dans l'accompagnement de ces personnes.